



## LES ASSISTANTS MATERNELS DE L'AIN EN MANQUE DE RECONNAISSANCE

**FO** est la première force syndicale (43,68% des voix exprimées) au Département de l'Ain depuis 2008, loin devant les trois autres syndicats.

**FO**, un syndicat fort, libre, indépendant et à votre écoute, ayant pour objectifs vous informer, vous conseiller, vous soutenir, vous protéger et faire aboutir vos revendications.

Pour **FO**, l'intégration réelle des assistants-es maternels dans les équipes de l'aide sociale à l'enfance est encore difficile.

**FO** se bat pour faire reconnaître votre professionnalisme et obtenir un vrai statut protecteur.

**FO** revendique également de revaloriser votre pouvoir d'achat, vos conditions de travail.

Chaque adhésion **FO** est confidentielle, soumise à la discrétion et au secret professionnel par les responsables de notre organisation syndicale.

L'adhésion **FO** ouvre droit à un crédit d'impôt ou une déduction fiscale à hauteur de 66% du montant de la cotisation. Un reçu fiscal vous sera remis pour justifier votre règlement.

Le montant de la cotisation **FO** est proportionnel à votre salaire (indice majoré comme référence). Votre cotisation sera prélevée par le trésorier en 3 fois (mars/juin/octobre). Pour cela, en plus de votre bulletin d'adhésion, Veuillez nous faire suivre votre RIB et deux accords SEPA signés. L'adhésion à **FO** est par année civile et par tacite reconduction.

**SYNDICAT FO DES AGENTS  
DU DÉPARTEMENT DE L'AIN**

13 av. de la Victoire - 01000 Bourg-en-Bresse  
Mail : fo@ain.fr | Site Internet : <http://www.fo-01.fr>

Responsable FO : Rodrigue BROUILLIARD - 06 32 64 31 01  
Trésorier FO : Hervé TESTART - 06 71 91 62 10  
Permanence syndicale FO : 04 37 62 16 87



**PLUS FORTS  
ENSEMBLE**





# BULLETIN D'ADHÉSION FO POUR LES ASSISTANTS MATERNELS DU DÉPARTEMENT DE L'AIN

Face à l'employeur, pour ne pas être seul, rejoignez **FO** !



Le montant de la cotisation **FO** est de 118 € pour l'année 2021.

Coût réellement supporté par l'adhérent après déduction fiscale est de 40,12€ €/an.

Nom et Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Maison départementale de solidarité : .....

Téléphones fixe et portable : .....

Mail : .....

Date et signature.



**SYNDICAT FO DES AGENTS  
DU DÉPARTEMENT DE L'AIN**

13 av. de la Victoire – 01000 Bourg-en-Bresse  
Mail : fo@ain.fr | Site Internet : http://www.fo-01.fr

Responsable FO : Rodrigue BROUILLIARD - 06 32 64 31 01  
Trésorier FO : Hervé TESTART - 06 71 91 62 10  
Permanence syndicale FO : 04 37 62 16 87



**1<sup>ère</sup> force syndicale  
au Département de l'Ain**

**PLUS FORTS  
ENSEMBLE**

